

KENYA

POUR LES HABITANTS DES BIDONVILLES ET DES QUARTIERS INFORMELS DES VILLES KENYANES, LA SÉCURITÉ D'OCCUPATION N'EXISTE PAS

Au Kenya, des millions d'habitants pauvres des villes vivent sans aucune garantie de pouvoir continuer à occuper leur logement. Cette situation est la conséquence de l'incapacité ou du refus systématique des pouvoirs publics kenyans de reconnaître, depuis des années, la réalité de la prolifération des constructions de fortune et des quartiers faits d'abris improvisés, et de planifier en conséquence.

Des millions de personnes se retrouvent ainsi menacées au quotidien d'être expulsées de chez elles ou de leur lieu de travail, avec toutes les conséquences qu'une telle mesure peut avoir pour elles-mêmes et pour leurs familles.

Depuis l'apparition des toutes premières agglomérations informelles au Kenya, d'importantes opérations d'expulsions forcées ont régulièrement été menées, dans des conditions contraires aux normes internationales relatives aux droits humains. Ces expulsions de masse ont généralement lieu lorsque des intérêts publics ou privés sont en jeu, le gouvernement ou un promoteur affirmant être propriétaire de terres sur lesquelles tel ou tel quartier s'est développé.

Ainsi, les quelque 7 000 habitants (estimation) du quartier de Deep Sea vivent sous la menace permanente d'une expulsion. En février 2004, ce sont quelque 2 000 habitants de Raila, une subdivision du bidonville de Kibera, dont les maisons ont été démolies, lors d'une vaste opération d'expulsion destinée à faire place à une déviation. Le 23 septembre 2005, les maisons d'environ 850 familles ont été détruites. Dans un cas comme dans l'autre, les pouvoirs publics ont fait usage de bulldozers pour chasser les habitants, qui n'avaient pas été avertis dans des délais raisonnables. Le gouvernement n'a en outre rien fait pour reloger ou indemniser les victimes. Des centaines de familles se sont ainsi retrouvées sans domicile et beaucoup ont également perdu tous moyens de subsistance. Un certain nombre d'écoles, d'échoppes et de centres de soins privés ont par ailleurs été détruits.

Le gouvernement s'est engagé à élaborer des lignes directrices censées encadrer les opérations d'expulsion et a mis en place un groupe de travail à cet effet en 2006. Toutefois, en trois ans d'existence, les travaux de ce dernier ne semblent guère avoir progressé. Bien au contraire, les expulsions forcées se poursuivent à Nairobi.

